



Arcueil notre cité

MAI 2026 N°364



# URBANISME TRANSITOIRE LA VILLE EN MOUVEMENT



**ARCUEIL MOBILISÉE CONTRE LES  
FERMETURES DE CLASSES P.19**

**SOCIAL : LES AIDES DE LA VILLE  
ET DE SES PARTENAIRES P.20**

## SOMMAIRE

- 3 **L'édito**
- 4 **Vues**
- 6 **Vie citoyenne**
- 8 **Dossier**  
Zoom sur l'urbanisme transitoire à Arcueil
- 13 **Agenda**
- 17 **Arcueillais-es**  
Du Marathon de Paris aux Foulées arcueillaises
- 18 **Espace public apaisé**  
Des capteurs de bruit autour du parc technique de la RATP
- 19 **Éducation**  
Arcueil se mobilise contre la fermeture des classes
- 20 **Social**  
Les aides auxquelles vous pouvez avoir droit
- 22 **Prévention**  
Le Plan canicule bientôt déclenché
- 23 **Concours photo - Vos élu-es**
- 24 **Tribunes**
- 27 **Pratique**

## EN BREF

### Demandez votre récupérateur d'eau de pluie via la plateforme dédiée



Le Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB) relance une distribution de récupérateurs d'eau de pluie. 7 000 nouveaux équipements seront gratuitement mis à disposition des habitant-es des 24 communes du territoire cette année.

Les locataires ou propriétaires vivant en pavillons ou en rez-de-jardin et celles et ceux disposant de jardins partagés ou familiaux peuvent commander leur récupérateur sur la plateforme [moneaudepluie.fr](http://moneaudepluie.fr), ou par voie postale via le bulletin papier à remplir à l'accueil de l'hôtel de ville et dans les services techniques, **dès le 18 mai**. Une fois les conditions d'éligibilité validées, les usager-ères recevront une notification pour venir récupérer leur matériel (auprès de la ville ou dans une des structures relais du GOSB). Chaque foyer bénéficiera d'un lot composé d'un récupérateur d'eau de pluie cylindrique rehaussé, d'une contenance de 350 litres, en plastique recyclé, et de son kit collecteur de gouttière complet.

Pour Arcueil, il sera possible de récupérer l'équipement dans deux points relais (Athis-Mons ou Orly, au choix). Le bon nominatif, reçu une fois la demande effectuée, est nécessaire pour le retrait.

Plus d'informations sur [moneaudepluie.fr](http://moneaudepluie.fr)

## ANC/Arcueil notre cité

Mensuel d'informations locales et municipales

### Rédaction :

42 rue Cauchy, 94111 Arcueil  
CEDEX - Tél. : 01 46 15 09 56  
Télécopie : 01 46 15 09 51  
[communication@mairie-arcueil.fr](mailto:communication@mairie-arcueil.fr)

### Directrice de la publication :

Sophie Pascal-Lericq,  
maire d'Arcueil

### Directrice de la communication :

Sabine de Jacquilot

### Rédactrice en chef :

Siham Nassef

### Ont collaboré à ce numéro :

Sabine de Jacquilot,  
Ana Spireanu, Tiphonie Garcia,  
et Étienne Boin

### Graphisme/mise en page :

Agence Bathyscaphe •  
[agence-bathyscaphe.fr](http://agence-bathyscaphe.fr)

**Photographie :** MDB Val de Bièvre,  
Anja Simonet (p.4), Plateau  
Urbain / Angèle de Lamberterie  
(p.9), association M05 (p.10), La  
Mine (P.12), Clément Dezelus  
(photo Marion Mezdorian, p.16),  
Association Bruit Paris (p.18)

**Une :** Association M05

**Secrétariat :** Tiphonie Garcia

**Impression :** Imprimerie

de Compiègne (Groupe des  
Imprimeries Morault)

**Distribution :** IsaPlus

## Tri des biodéchets : équipez-vous

Le retrait des sacs de collecte des biodéchets et des bio-seaux évolue : ils sont désormais à récupérer tous les jeudis, de 14h à 19h, à l'accueil de l'hôtel de ville.

Pour rappel, 21 abri-bacs sont déjà en place à Arcueil, dont 13 installés en décembre dernier dans les quartiers Barbusse et Ferry. Bien triés, les déchets alimentaires permettent de réduire d'environ 30 kg par an et par habitant-e le volume des déchets. Ils constituent aussi une ressource précieuse pour les sols agricoles et une énergie d'avenir pour alimenter les réseaux de chauffage ou les véhicules.



## « Vive la liberté d'aimer qui on le souhaite ! »

Sophie Pascal-Lericq, maire d'Arcueil

La journée du 17 mai, à travers le monde, est consacrée à la lutte contre l'homophobie, la lesbophobie, la transphobie et la biphobie. À cette occasion, j'irai, avec l'équipe municipale et les Arcueillais·es volontaires, peindre les escaliers situés face à l'espace Jean Vilar aux couleurs du drapeau LGBT, le 16 mai à 10h. Puis, le 18 mai à 13h30, nous peindrons avec Timila Leghima Boukhtouche, mon adjointe en charge de la lutte contre les discriminations, et les élèves du collège Dulcie September les escaliers du mail Doiselet aux couleurs du drapeau LGBT.

Notre ville se met aux couleurs de la diversité, non par simple geste symbolique, mais parce que nous choisissons de défendre, concrètement et sans ambiguïté, l'égalité des droits. Là où certains cherchent à fracturer la société en opposant les identités, nous affirmons que la République doit rester un espace de protection pour toutes et tous.

Le 17 mai n'est pas une date parmi d'autres. Elle marque une rupture historique : en 1990, l'Organisation mondiale de la santé a cessé de considérer l'homosexualité comme une maladie mentale. Cette conquête ne saurait cependant masquer une réalité préoccupante. Trente-cinq ans plus tard, les droits des personnes LGBTQIA+ sont encore contestés, fragilisés, parfois ouvertement attaqués. Dans de nombreux pays, ces droits sont niés. Et même en France, les violences persistent. Agressions, harcèlement scolaire, discriminations dans l'emploi, difficultés d'accès aux soins, discours publics stigmatisants : ces réalités ne sont pas marginales, elles sont trop souvent le quotidien de nombreuses personnes.

Nous avons une responsabilité : celle de ne rien céder. À l'heure où une force réactionnaire s'organise et progresse, il ne suffit plus d'affirmer des principes. Il faut les défendre, les incarner et les traduire en politiques publiques. En février, la majorité sortante a d'ailleurs présenté au Conseil municipal le rapport 2025 sur la lutte contre les discriminations LGBTQIA+ à Arcueil. Nous poursuivrons ce travail. L'égalité ne peut être un mot d'ordre abstrait ; elle doit devenir une réalité vécue.

C'est le sens de notre action pour Arcueil. Nous faisons le choix d'une ville qui protège. Une ville qui agit contre toutes les formes de discrimination. Une ville qui investit dans la prévention, qui accompagne les victimes, qui forme ses agent·es, qui soutient les associations et qui éduque à l'égalité dès le plus jeune âge. Nous portons pleinement ce cap, parce qu'il est au cœur de notre projet municipal.

En ce 17 mai, nous réaffirmons un cap politique sans compromis : celui d'une ville qui refuse la banalisation de la haine, qui combat toutes les formes de discrimination et qui porte haut l'exigence d'égalité. Défendre les droits des personnes LGBTQIA+, c'est refuser que l'égalité soit à géométrie variable et c'est défendre l'État de droit lui-même. Vive la liberté d'aimer qui on le souhaite et de vivre en liberté !

## VUES IN SITU

### 03/04 Art'cologie #4

Et de quatre pour Art'cologie ! Cette année, l'exposition a réuni les œuvres des artistes Azul Andrea, Arthur Joas, Al Martin et Morgane Porcheron. Le vernissage s'est tenu à la galerie Julio Gonzalez en présence de la maire Sophie Pascal-Lericq et de nombreux élus. L'occasion de découvrir le travail de ces artistes et de pousser la réflexion sur l'art, l'écologie, le recyclage, la nature et la planète. L'exposition est visible jusqu'au 20 juin à la galerie Julio Gonzalez. Une rencontre avec les artistes est prévue le 6 juin de 16h à 19h.



### 11/04 Bourse aux vélos

Malgré une météo mitigée, la Bourse aux vélos a attiré un large public sur la place Marcel Cachin. Porté par l'association Mieux se déplacer à bicyclette (MDB) Val-de-Bièvre, en partenariat avec les villes d'Arcueil et de Gentilly, l'événement a permis à chacun de vendre ou de repartir avec un vélo d'occasion. Succès au rendez-vous : sur la centaine de vélos proposés, presque tous ont trouvé preneur. Un atelier de réparation était également prévu, offrant aux cyclistes la possibilité de redonner une seconde vie à leurs deux-roues.

### Du 11/04 au 18/04 Togo Art festival : deuxième édition

Des expositions, des ateliers, un marché artisanal, un concert... Pour sa deuxième édition, le Togo Art Festival a mis les petits plats dans les grands. Porté par l'association Act'DEM, l'événement a déployé un programme riche et éclectique. Point d'orgue de la semaine : la journée du 18 avril, rythmée par des animations et des performances artistiques, avant une grande soirée musicale réunissant Laura Prince, Sassou Koudou, Rojah Lao et Tralala Band. Un DJ set est venu clôturer le festival en beauté.



## 14/04 et 26/04 Hommage aux victimes et héros de la déportation

Comme chaque année, la Ville a commémoré le souvenir de la déportation. L'hommage a commencé par l'inauguration d'une plaque au 25 rue Pierre Brossolette, la 14<sup>e</sup> depuis 2022, en présence de Thibault Taillandier, conseiller municipal délégué au patrimoine culturel et au travail de mémoire. Celle-ci honore la mémoire de Selig Siegfried Marcuse, Arcueillais déporté et mort à Buchenwald en 1943. Le rendez-vous a ensuite été donné à l'hôtel de ville pour le vernissage de l'exposition *Déporté·es du Val-de-Marne*, proposée par l'association des Amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation (AFMD94), en partenariat avec la Ville et le collectif des Chemins de la mémoire. La Journée officielle du souvenir des victimes de la déportation a eu lieu le dimanche 26 avril, d'abord place de la République, puis à l'ancien poste de police, rue Cauchy.



## 15/04 Forum jobs d'été et emplois

Un peu plus d'une centaine de jeunes ont répondu présent·es au Forum jobs d'été et emplois organisé par la Ville à la Maison de la Bièvre. Job dating, ateliers CV et lettres de motivation, préparation aux entretiens... Plusieurs temps forts, proposés en partenariat avec France Travail et la mission locale Innovam, ont rythmé la journée. Entre conseils pratiques et rencontres avec des recruteurs, chacun·e a pu trouver des réponses à ses questions.

## 21/04 Commémoration du génocide des Arméniens

La maire, Sophie Pascal-Lericq, les élu·es et les habitant·es se sont retrouvé·es au parc Paul Vaillant-Couturier pour commémorer le 111<sup>e</sup> anniversaire du génocide des Arméniens. Après les discours officiels, l'hommage s'est poursuivi à l'espace Jean Vilar avec la projection du documentaire *La Mémoire dans les veines* d'Alexandra Routhiau Mikaélian. Un voyage dans le temps qui a permis au public de (re)découvrir l'histoire de ces millions d'Arméniens et de Turcs, appelés les « Arméniens cachés », convertis et intégrés de force dans la population turque lors du génocide. La soirée s'est conclue par un temps d'échange avec l'historienne Claire Mouradian, spécialiste de l'Arménie et du Caucase et directrice de recherche émérite au CNRS, et la réalisatrice du film Alexandra Routhiau Mikaélian.



## 24/04 Vacances scolaires : les accueils de loisirs mobilisés

Pendant les deux semaines de vacances du mois d'avril, les accueils de loisirs de la Ville ont proposé aux enfants diverses activités dans un cadre éducatif adapté à chaque âge. Sophie Pascal-Lericq, ainsi que ses adjoint·es François Loscheider et Anaïta David, se sont rendu·es à l'accueil de loisirs maternel Louise Michel pour rencontrer et échanger avec les équipes et les petit·es Arcueillais·es.

# Échos du conseil

**Le conseil municipal s'est réuni le 9 avril dernier. La séance a notamment été marquée par la désignation des élu·es qui représenteront la Ville dans plusieurs instances locales.**

## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

**H**uit élu·es vont siéger au Centre communal d'action sociale (CCAS) dont la gouvernance paritaire est partagée avec les associations de la Ville : Constance Blanchard, Timila Leghima Boukhtouche, Brice Tabeling, Nadia Benaouda, Latifa Malki, Alain Breuiller, Léa Ngo et Horya Ben Azouz Konaté. Maillon essentiel de la solidarité locale, le Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Arcueil agit au quotidien pour assurer un accompagnement social et garantir l'accès aux droits fondamentaux dans des domaines aussi variés que l'alimentation, l'énergie ou encore le lien social. Il s'adresse en priorité aux personnes et aux familles en difficulté et développe, en ce sens, différentes missions.



## LES CONSEILS D'ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET MATERNELLES

11 élu·es siègent dans les conseils d'école et feront remonter aux équipes éducatives les demandes dans le cadre de la vie scolaire.

- **École Pauline Kergomard** : Gaëlle Leloup
- **École Louise Michel** : Olivier de Saint Pol
- **École Jean Macé** : Marie-Eve Chardon
- **École maternelle Jules Ferry** : Maud Boyer
- **École élémentaire Jules Ferry** : Guina Da Silva
- **École maternelle Henri Barbusse** :  
Timila Leghima Boukhtouche
- **École élémentaire Henri Barbusse** :  
Anaïta David
- **École Danielle Casanova** : Brice Tabeling
- **École Aimé Césaire** : Karim Baouz
- **École maternelle Olympe de Gougues** :  
Latifa Malki
- **École élémentaire Olympe de Gougues** :  
Nadia Benaouda

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE DULCIE SEPTEMBER

C'est la maire Sophie Pascal-Lericq qui siège au conseil d'administration du collège Dulcie September. Ludovic Sot, premier adjoint, a été désigné comme suppléant.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DES SOLIDARITÉS

Six élu·es siègent à la Maison des solidarités pour promouvoir et dynamiser les actions sociales de proximité : Gaëlle Leloup, Constance Blanchard, Timila Leghima Boukhtouche, Guina Da Silva, Thibault Taillandier et Séverine Cliche.

## LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Cinq élu·es siègent à la Commission d'appel d'offres (CAO) : Guina Da Silva, Nadia Benaouda, Maud Boyer, Latifa Malki et Erwan Calvez. Le président est Denis Boitier. Instance garantissant la transparence de tous les marchés publics passés par la Ville, la CAO est chargée de choisir le titulaire de ces dits marchés dans le cadre d'une procédure formalisée. ●

# GOSB / MGP : quèsaco ?

## Conseils d'installation

Ce début de mandat a également été marqué par l'élection des élu·es qui siègent au sein des instances territoriales. Le 13 avril, Sophie Pascal-Lericq a été désignée conseillère métropolitaine lors du conseil d'installation de la Métropole du Grand Paris (MGP). Le 14 avril, Constance Blanchard, Thomas Giry, ainsi que Sophie Pascal-Lericq, ont été officiellement élu·es conseiller·ères territoriaux du Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB).

### Mais à quoi servent concrètement ces deux structures ?

## Le Grand-Orly Seine Bièvre



Établissement public territorial de la Métropole du Grand Paris, le GOSB regroupe 24 communes. Il intervient auprès de celles-ci sur des compétences de proximité incluant l'aménagement du territoire et le renouvellement urbain, la politique du logement, le développement économique ou encore l'emploi. Il agit également dans la gestion de certains services urbains comme la collecte et le traitement des déchets, l'assainissement et la voirie. Le GOSB s'inscrit dans la continuité

de l'ancienne Communauté d'agglomération du Val de Bièvre (CAVB). De nombreux groupements y sont rattachés, notamment le conservatoire intercommunal d'Arcueil, le bailleur social Valdevy et la régie publique Eau Seine & Bièvre.

### POURQUOI Y SIÉGER ?

C'est au sein du GOSB que se décident et se coordonnent des politiques structurantes du territoire. Y siéger permet à une collectivité de participer

directement aux décisions portées à l'échelle intercommunale. L'objectif étant de permettre aux communes d'agir ensemble à une échelle plus large pour mener des politiques plus efficaces et cohérentes, en accord avec les besoins du territoire. Cela permet aussi de bénéficier de moyens mutualisés et de porter des projets ambitieux, qui dépassent l'échelle locale. ●

## La Métropole du Grand Paris



La Métropole du Grand Paris (MGP) est une structure intercommunale qui regroupe 130 communes d'Île-de-France, dont celles du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre. Elle intervient principalement sur des enjeux structurants comme l'aménagement du territoire, le logement, le développement économique et la transition écologique. Elle ne gère pas les services du quotidien, mais coordonne et finance des projets d'envergure afin d'assurer une cohérence de développement entre les communes du Grand Paris.

### POURQUOI Y SIÉGER ?

Tout d'abord, cela permet à une ville de participer aux grandes décisions stratégiques à l'échelle de la métropole, de faire entendre ses besoins et ses spécificités locales et de s'assurer que les politiques métropolitaines tiennent compte des réalités du terrain.

D'un autre côté, c'est aussi le moyen d'accéder à des financements dédiés aux projets des communes. La MGP dispose en effet de budgets qu'elle peut attribuer pour soutenir des opérations locales, par exemple en matière

de rénovation urbaine ou d'aménagement d'espaces publics. Pour une ville, cela signifie qu'elle peut cofinancer des projets qu'elle ne pourrait pas porter seule, ou alléger le coût de projets importants grâce à des subventions métropolitaines. ●

## URBANISME TRANSITOIRE

# LA VILLE EN MOUVEMENT

**Apparu dans les années 2010, le concept d'urbanisme transitoire permet une nouvelle manière de penser la ville et d'exploiter le bâti. À Arcueil, il a permis de donner une seconde vie à plusieurs sites inoccupés.**

### QU'EST-CE QUE L'URBANISME TRANSITOIRE ?

C'est une manière d'occuper temporairement des lieux vacants en attendant leur transformation définitive. Cela inclut l'ensemble des initiatives visant à donner de façon provisoire, une seconde vie à des bâtiments inoccupés ou des terrains, lorsque l'usage futur du site n'est pas encore déterminé ou que le projet urbain tarde à se réaliser. C'est une solution à la fois économique, environnementale et sociale.

Né dans les années 2000 dans des villes comme Berlin et développé en France dans les années 2010, l'urbanisme transitoire repose sur une diversité d'usages : tiers-lieux, recycleries, agriculture urbaine, économie sociale et solidaire (ESS)...

À Paris, le projet des Grands Voisins en est un des exemples les plus emblématiques. Installé dans l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, situé dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, ce lieu a accueilli, de 2015 à 2020, hébergement d'urgence, activités associatives, restaurants et événements culturels. C'était une des plus grandes occupations temporaires d'Europe.

### POUR QUI ?

- Les collectivités (mairies, intercommunalités)
- Les bailleurs sociaux et les propriétaires publics
- Les propriétaires privés (entreprises, promoteurs, foncières, particuliers)



### QUEL INTÉRÊT ?

#### Éviter la vacance des bâtiments

- Optimiser des espaces inoccupés, sans mobiliser immédiatement des investissements lourds
- Prévenir la dégradation naturelle du bâtiment
- Éviter les coûts de gardiennage et les risques d'occupation illicite

#### Préfigurer les futurs usages du quartier

- Expérimenter des usages à petite échelle pour les futurs bâtiments et les espaces publics du quartier
- Penser et mettre en œuvre des projets adaptés aux besoins des habitants et aux particularités du territoire

#### Dynamiser la vie locale

- Créer du lien social et animer les quartiers
- Soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire du territoire et leur permettre d'occuper un lieu à moindre coût
- Mutualiser les espaces et les services

### Le saviez-vous ?

On appelle urbanisme tactique l'ensemble des actions temporaires sur l'espace public afin de le rendre plus accueillant et démontrer les changements et les usages possibles. Contrairement à l'urbanisme transitoire, cela inclut des aménagements simples et peu coûteux, souvent réversibles – peinture au sol, mobilier temporaire, végétalisation légère, fermeture provisoire d'une rue aux voitures, création de pistes cyclables test, etc – pour tester une idée avant de la pérenniser.

## Magma, le nouveau tiers-lieu sur le site de la Caisse des dépôts et consignations

Il portera le nom de Magma en référence à la forme volcanique de sa cafétéria. Depuis octobre 2025, l'ancien site de la Caisse des dépôts et Consignations (CDC), rue Berthollet, s'est transformé en tiers-lieu. Géré par la coopérative Plateau Urbain, ce projet transitoire marquera un intervalle avant la métamorphose du site en quartier mixte - le Village Berthollet - dont les travaux pourraient débuter en 2028.

### ARTISTES, ASSOCIATIONS, ENTREPRISES...

En tout, 145 structures cohabitent et font vivre le site au quotidien, dans des domaines aussi variés que les arts plastiques, l'audiovisuel, le spectacle vivant ou encore l'écologie. À l'image de son nom, Magma est un lieu en ébullition, où les pratiques se croisent, se rencontrent et se nourrissent mutuellement.

L'atelier Pachamama incarne pleinement cette dynamique collective. Dédiée à la céramique, la structure, qui occupe des locaux au rez-de-chaussée depuis janvier, rassemble une quarantaine de créateur·trices. « C'est un espace partagé. L'idée est de s'appuyer sur une dynamique de groupe pour tester, expérimenter, et peut-être se lancer seul, explique Julia Sanchez, la responsable. Quand j'ai appris que des locaux étaient mis en location, j'ai tout de suite saisi l'occasion : ça nous a permis d'avoir un grand espace, adapté à la pratique. »

Quelques étages plus haut, Nathalie Bas, artiste arcueil-laise, a installé son atelier depuis décembre 2025. Ce qu'elle apprécie en particulier : l'esprit de partage qui anime le lieu. « J'adore venir ici ! Non seulement j'ai plus d'espace, mais c'est surtout cette dimension



*collective qui est intéressante. On rencontre d'autres artistes, on échange, on découvre de nouvelles pratiques. C'est très stimulant. »*

Sur le même palier, d'autres trajectoires se dessinent. Marine Vauchez, elle, est architecte. C'est une des premières locatrices de Magma. « Nous sommes deux à partager le bureau. On est arrivées en octobre 2025 au moment de l'ouverture. Avant, je travaillais depuis chez moi. Je cherchais un local, mais les loyers étaient trop élevés. Magma est un bon compromis. Ça me permet aussi de m'ancrer localement, puisque je travaille sur des projets dans le secteur », confie l'Arcueilaise. Comme elles, de nombreuses autres structures ont choisi de s'installer à Magma : artistes, acteurs de l'économie sociale et solidaire, associations... Venu·es d'Arcueil comme d'autres communes, toutes et tous participent à faire vivre ce lieu partagé.

### INAUGURATION PROCHAINE

Ce 30 mai, de 14h à 22h, Magma ouvrira pour la première fois ses portes pour l'inauguration officielle. L'occasion de découvrir les lieux et les structures qui l'occupent, à travers un programme diversifié mêlant exposition, ateliers, marché de créations ou encore concerts. Des animations en extérieur sont prévues, notamment pour les enfants (entrée libre et gratuite). Une ouverture plus régulière au grand public est prévue dès septembre, avec des événements festifs et des animations tout au long de l'année. À terme, le tiers-lieu ambitionne de s'ancrer durablement dans la vie locale et de créer du lien avec les habitant·es, notamment grâce à l'ouverture ponctuelle des jardins et à une programmation co-construite avec les acteurs du territoire. ●



### L'ancien hôtel de ville, des jeux vidéo aux arts plastiques

Depuis le déménagement de l'hôtel de ville au 42 rue Cauchy, ses anciens locaux (avenue Paul Doumer) font l'objet d'une démarche d'urbanisme transitoire. Jeux vidéo, arts plastiques et autres initiatives y trouvent progressivement leur place, faisant du site un laboratoire vivant de projets culturels et citoyens, en attendant sa transformation future.



### LE MUSÉE DU JEU VIDÉO

En décembre dernier, l'ancien hôtel de ville s'est métamorphosé en musée du jeu vidéo. Porté par l'association MO5, ce lieu insolite a permis à petit·es et grand·es de (re)découvrir plus de 70 ans d'histoire du jeu vidéo, au sein d'un espace de 1 200 m<sup>2</sup> entièrement dédié à cet univers. Initiative inédite en France, cette première phase du musée proposait un véritable voyage dans l'histoire du jeu vidéo, de 1958 au début des années 2010. Des origines de l'arcade aux consoles et ordinateurs rétro, jusqu'aux jeux des années 2010, près de 400 jeux et machines d'époque ont été mis à disposition du public. Parents, enfants et grands-parents ont pu partager leurs souvenirs, leurs découvertes et leurs premières parties, dans un lieu pensé comme un véritable terrain de jeu culturel et historique. L'expérience a été un véritable succès avec près de 12 000 visiteurs accueilli·es.

Entre nostalgie et découverte, innovation et mémoire, ce projet, à présent en phase de transition, s'inscrit pleinement dans la logique de dynamisation des bâtiments publics vacants, en proposant un usage à la fois culturel, accessible et fédérateur.

**Coût des travaux pour la Ville : 0 €**  
**Mise à disposition gratuite**

### LA GALERIE MUNICIPALE JULIO GONZALEZ

Le temps des travaux de la galerie Julio Gonzalez, celle-ci s'installe avec les services des arts plastiques dans les locaux de l'ancien hôtel de ville, avenue Paul Doumer. Les travaux devraient débuter à la mi-mai. Pendant quatre saisons culturelles, ce nouvel espace municipal permettra à la fois d'élargir l'offre habituellement proposée et de regrouper l'ensemble des activités en un même lieu. Il comprendra plusieurs salles d'exposition, ainsi qu'un espace dédié à la pratique artistique et à la médiation, accessible aux élèves des écoles comme aux associations et EHPAD venant découvrir les expositions.

Jusqu'ici dispensés au conservatoire intercommunal (24 rue Émile Raspail), les cours d'arts plastiques pour enfants et adolescent·es, assurés par Béatrice

Moya et Julien Wolf, seront proposés au sein de cet espace. Pour rappel, ces ateliers, ouverts aux enfants et aux adolescent·es, se déroulent chaque mercredi hors vacances scolaires. Ils offrent une belle opportunité de s'initier aux arts plastiques et d'en explorer les différentes techniques. À terme, l'artothèque bénéficiera également d'un espace plus vaste et d'une ouverture élargie au public, qui pourra emprunter des œuvres d'art — sérigraphies, estampes, gravures, linogravures... Aujourd'hui, plus de 70 œuvres sont déjà disponibles à l'emprunt à la médiathèque Louis Pergaud.

D'ici là, la galerie municipale Julio Gonzalez reste ouverte au public jusqu'au 20 juin, dans le cadre de l'exposition Art'cologie #4, qui réunit les œuvres des artistes Azul Andrea, Arthur Joas, Al Martin et Morgane Porcheron.

**Coût des travaux pour la Ville : 250 000 €**



## La ressourcerie La Mine, au cœur du réemploi et de l'innovation sociale



La Ressourcerie La Mine s'inscrit pleinement dans une démarche d'urbanisme transitoire, en investissant des lieux en attente de reconversion pour leur redonner une utilité sociale, économique et culturelle. À Arcueil, elle occupe deux sites complémentaires : son local principal avenue de la convention - un ancien garage - et un espace de stockage avenue Aristide Briand, sur le site de l'ancien bâtiment Schindler. « Cette logique d'occupation est en accord avec le projet de réemploi et de revalorisation que porte La Mine : donner une seconde vie à des espaces voués à la démolition ou à la reconstruction, plutôt que de les laisser inutilisés », souligne Nassim Lachelache, le directeur de la structure.

### UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS

Installée à Arcueil depuis 2016, La Mine est un tiers-lieu dédié au réemploi et à l'innovation sociale. Son site réunit une ressourcerie, un bar, un espace de restauration et une scène musicale. La structure développe également une activité centrale de revalorisation d'objets, proposés ensuite à la vente à des prix symboliques. Chaque jour, près de 15 tonnes d'articles sont traités. En mars dernier, une grande braderie avait investi le site Schindler, proposant vêtements, jouets et autres livres. Une deuxième édition est d'ores et déjà programmée en septembre.

Au-delà de cette activité, le lieu accueille des artistes, des ateliers créatifs et des tournages, devenant un véritable laboratoire de pratiques culturelles et

solidaires. Le projet s'étend également à d'autres espaces partenaires, comme le Fablab installé à la médiathèque Louis Pergaud.

La Mine se veut aussi être un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI), visant à lever les freins à l'emploi de personnes en difficulté. À ce titre, 28 salarié·es en insertion opèrent au sein de la structure, encadré·es par une équipe permanente de neuf personnes, en plus de sept services civiques. De nombreuses actions d'éducation à l'environnement et au développement durable sont également proposées, notamment autour du cycle de vie des objets, avec des visites scolaires et des ateliers de sensibilisation pour petit·es et grand·es

Autant d'initiatives qui confirment l'ancrage de ces lieux éphémères dans la vie locale, en les inscrivant durablement dans les usages et le quotidien des habitant·es. ●

### À noter dans vos agendas !

**Chiner Concert** le vendredi

22 mai de 19h à 21h

**Soirée Comedy Club** le samedi

30 mai de 20h à 22h30 ●



COMMÉMORATIONS

## 81<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CAPITULATION NAZIE

**Vendredi 8 mai**, la ville célèbre la victoire du 8 mai 1945. La commémoration commence à 10h30 au cimetière (entrée avenue Paul Vaillant-Couturier) avec un dépôt de gerbes et un moment de recueillement devant la crypte des déportés et le carré militaire. Elle se poursuivra à 11h devant le monument aux morts place de la République, pour une cérémonie en présence d'élus et d'officiels. Les élèves de 3<sup>e</sup> du club Histoire et l'orchestre du collège Dulcie September proposeront également des parenthèses musicales et historiques. La matinée sera clôturée par un vin d'honneur au centre Marius Sidobre. ●



Archives : Commémoration organisée le 8 mai 2025

## LA TRAITE, L'ESCLAVAGE ET LEURS ABOLITIONS

Comme chaque année, Arcueil honore la mémoire de la traite de l'esclavage et de leurs abolitions. Cette année, la commémoration débutera le **jeudi 7 mai** à 19h30 à l'espace Jean Vilar avec la projection du film documentaire *Kanaky Nouvelle Calédonie, la trajectoire (interrompue) du Caillou*, de Mehdi Lallaoui. Un film sur la prise de parole du peuple Kanak dans son combat pour l'autodétermination. La projection sera suivie d'un échange avec le réalisateur.

Le **samedi 10 mai** à 11h, l'hommage se poursuivra par une cérémonie devant la stèle commémorative installée entre les écoles Aimé Césaire et Danielle Casanova. Inauguré l'année dernière



par la Ville - en partenariat avec les associations arcueillaises ACADOM et IFAFE - ce monument mémoriel a été pensé comme un lieu de recueillement et de transmission. Il incarne un engagement fort pour l'histoire et la mémoire partagée. Des créations artistiques d'élèves des ateliers municipaux

d'arts plastiques à partir du portrait de Christiane Taubira\* seront également présentées.

Enfin, du 11 mai au 12 juin, le public pourra découvrir l'exposition *Chez elle dans le monde* de Maryse Condé à l'hôtel de ville. Le vernissage est prévu le **mardi 19 mai** à 19h. ●

\*La loi Taubira célèbre ses 25 ans cette année. Initiée par Christiane Taubira et votée à l'unanimité au sénat le 10 mai 2001, le texte considère officiellement la traite négrière et l'esclavage comme des crimes contre l'humanité. La France a été le premier pays dans le monde à le reconnaître.

## Otoradio souffle sa 20<sup>e</sup> bougie

La webradio associative Otoradio fête ses 20 ans. Pour l'occasion, elle propose trois jours d'animations, **du 23 au 25 mai** au Bahut des créateurs de culture, pour plonger dans l'univers de la radio. Au programme : un jeu radiophonique ouvert à toutes et tous, où les participants pourront tester leurs connaissances, une émission culturelle avec des artistes venus partager leur parcours, des ateliers radio à destination des 10-15 ans pour découvrir les conditions réelles d'animation ou encore un mini-concert. De nombreuses autres surprises viendront compléter ces rendez-vous.

**Tout public. Informations et inscriptions sur [otoradio.com](http://otoradio.com)** ●

## MAI

**MER 06/05**

14H30

### Spectacle jeune public - Danse

« De l'Hêtre à l'Être »

Cie ACTA

À partir de 6 ans

En lien avec Art'cologie #4

Espace Jean Vilar

14H30

### Ça joue ô Chap

Maison du Projet



15H

### Camion Jean Macé

Café, thé, discussions

Également le 20/05 et le 27/05

Derrière le supermarché Aldi

**JEU 07/05**

18H

### Atelier d'écriture

Pour adultes

Également le 21/05

Médiathèque Louis Pergaud

19H30

### Ciné-rencontre

« Kanaky, Nouvelle-Calédonie la trajectoire (interrompue) du caillou »

Suivi d'un échange avec le réalisateur Mehdi Lallaoui  
Dans le cadre des Chemins de la Mémoire et de la commémoration de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

Entrée libre

Espace Jean Vilar

**VEN 08/05**

### Commémoration du 8 mai 1945

10H30

Cimetière (avenue Paul Vaillant-Couturier)

11H

Place de la République

**SAM 09/05**

20H

### Ciné-rencontre « Ressacs, une histoire touarègue »

Suivie d'un échange avec le réalisateur Intagriss el Ansari

Espace Jean Vilar

**DIM 10/05**

11H

### Commémoration de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

45 rue du Général de Gaulle

**DU 11/05 AU 12/06**

### Exposition

« Chez elle dans le monde »

De Maryse condé

Dans le cadre de la Commémoration de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

Vernissage le 19/05 à 19h

Hôtel de ville

**DU 12/05 AU 30/05**

### Exposition

Vision d'Asie

De The-Long Ly

Dans le cadre des Asian's day

Tout public, accès libre

Médiathèque Louis Pergaud

**MAR 12/05**

20H

### Conférence UPA

« L'IA dans la santé : actualités et perspectives »

Avec Stéphanie Allassonnière, professeure de mathématiques appliquées

Entrée libre et gratuite

Espace Jean Vilar

**MER 13/05**

9H30

### Permanence Ça diffuse

Un projet, une idée, venez en discuter

Également le 27/05

Maison des solidarités

14H

### Fablab

Créer son dessous de verre en gravure laser

Dès 13 ans

Contact : 07 49 05 73 91

Médiathèque Louis Pergaud

**SAM 16/05**

13H30

### Loto

Par l'association Dede Ifi  
Maison de la Bièvre

15H

### Atelier podcast

Dès 6 ans

Médiathèque Louis Pergaud

**DIM 17/05**

16H

### Bœuf satien

Danse, chant, musique, dédicaces d'auteur-trices, lecture

Entrée libre

Espace Jean Vilar

**MAR 19/05**

9H30

### Ça joue à la Cabane

Cabane du quartier

(2 rue Auguste Delaune)

18H

### Café Tricot

Maison des solidarités

18H30

### Atelier de formation

Éveille ta mémoire

À partir d'un conte, voyagez au cœur de la mémoire

Pour adultes

Médiathèque Louis Pergaud

19H

### Concert

« The Logs »

Entrée libre

Espace Jean Vilar

20H

### Spectacle - Humour

« Craquage »

De Marion Mezadorian

Restauration sur place dès 19h

Espace Jean Vilar

**MER 20/05**

19H

### Atelier rangement de printemps

Maison des solidarités

**JEU 21/05**

14H

### Ciné-thé

« C'est quoi l'amour ? »

Suivi d'un échange et d'une collation

En partenariat avec le service retraités

Espace Jean Vilar

**VEN 22/05**

14H

### Atelier pique et coud

Maison des solidarités

16H

### Club ado

Partagez vos livres, films ou jeux-vidéos préférés et participer à des activités

Dès 10 ans

Accès libre

Médiathèque Louis Pergaud

18H30

### Atelier conteuses et conteurs amateur-ices

Pour adultes

Accès libre

Également le 29/05

Médiathèque Louis Pergaud

19H

### Chiner Concert

La ressourcerie La Mine

**SAM 23/05**

10H

### Atelier découverte de l'aquarelle

Maison des solidarités

10H

### Tout-petit, tu lis!

Moins de 3 ans, présence

d'un parent obligatoire

Accès libre

Médiathèque Louis Pergaud

11H

### Fablab

Broder un logo sur un t-shirt

Dès 13 ans

Contact : 07 49 05 73 91

Médiathèque Louis Pergaud

14H30

 **Atelier cyanotype**

Dès 8 ans  
Médiathèque Louis Pergaud

DE 18H30 A 20H

**Spectacle lyrique**

« Opéra (mal) Bouffe »  
Autour de l'alimentation tout en musique et avec humour  
Par la cie Opéra Apéro  
Répétition générale le 22/05  
de 18h30 à 20h  
Tout public, accès libre  
Quartier du Chaperon vert

MAR 26/05

13H30

 **« Vos enfants et les écrans »**

Échanges entre parents  
Maison des solidarités

20H

**Conférence UPA**

« Pourquoi fait-on moins d'enfants aujourd'hui en France ? »  
Avec Laurent Toulemon, directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques (Ined)  
Entrée libre  
Espace Jean Vilar

MER 27/05

10H30

 **Les gribouillis**

Atelier de dessin  
Dès 5 ans  
Médiathèque Louis Pergaud

16H30

 **Concert**

« Différences en harmonie »  
Avec les conservatoires d'Arcueil et de Cachan  
Tout public, accès libre  
Médiathèque Louis Pergaud

JEU 28/05

17H

**Soirée jeux de société**

Médiathèque Louis Pergaud

19H

**Conseil municipal**

Hôtel de ville

18H30

**Vernissage**

Exposition de l'artiste Franss Conde Hinojosa  
Jusqu'au 10/06  
Maison des solidarités

19H15

**Conférence d'histoire de l'art**

Promenade artistique dans Arcueil  
Avec l'historien d'art Alexandre Bakker  
RDV devant l'ancienne maison de l'artiste Julio Gonzalez (8 rue Roger-Simon Barbois)

VEN 29/05 ET SAM 30/05

**Marché de la céramique**

Avec la participation de 40 exposant-es  
Par l'association des commerçant-es Arcueil village

VEN 29/05

20H30

 **Ciné-débat**

« Les roues de l'avenir – le vélo comme moteur de transitions »  
Avec l'association MDB Val-de-Bièvre  
Espace Jean Vilar

JUSQU'AU 29/05

**Modus Focus**

Exposition des élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> CHAAP accompagné-es par les artistes Laurent Esquerré et Bertrand Hugues  
Galerie d'art du collège Dulcie September

SAM 30/05 ET DIM 31/05

DE 11H À 19H

**Délivrées!**

Salon des livres féministes  
Entrée libre  
Anis Gras - le lieu de l'Autre

SAM 30/05

10H30

**Spectacle très jeune public**

« Cerfs – volants »  
À partir de 6 mois  
Espace Jean Vilar

10H30

 **Spectacle**

« Momo petite fille tempête »  
De la compagnie Magnitude Dix  
Pour les moins de 5 ans, présence du parent obligatoire  
Médiathèque Louis Pergaud

APRÈS-MIDI

**Tryên Tranh Day**

Après-midi dédiée à la culture vietnamienne : ateliers créatifs, exposition et concert de l'association Aurore sur la musique vietnamienne  
Médiathèque Louis Pergaud

DE 14H À 22H

**Inauguration du tiers-lieu Magma**

Par la Coopérative Plateau Urbain  
Caisse des dépôts et consignations (14-16 Rue Berthollet)

15H30

**Fête du Chap'**

Place Marcel Cachin

20H

**Soirée Comedy Club**

La ressourcerie La Mine

DIM 31/05

À PARTIR DE 9H

**Foulées Arcueillaises**

Centre sportif Louis Frébault

JUIN

MAR 02/06

20H

**Conférence UPA**  
« Apprendre l'histoire avec les jeux vidéo »

Avec Romain Vincent, docteur en sciences de l'éducation  
Entrée libre  
Espace Jean Vilar

JUSQU'AU 20/06

**ART'COLOGIE # 4**

Œuvres des artistes Azul Andrea, Arthur Joas, Al Martin et Morgane Porcheron  
Galerie Julio Gonzalez

SAM 06/06

DE 14H30 A 17H30

 **Atelier d'auto-réparation vélo**

Par l'association MDB Val-de-Bièvre  
Place de la Vache noire

16H30

**Concert musique classique**

Duo de piano et hautbois  
Tout public, accès libre  
Médiathèque Louis Pergaud

DIM 07/06

11H

**Convergence 2026**

À vélo vers Paris!  
Dress code : rouge  
Par l'association MDB  
Rdv le parvis de l'ancien hôtel de ville (avenue Paul Doumer)

Arcueil se mobilise pour le 17 mai, journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie. **Samedi 16 mai, à partir de 10h**, rejoignez l'équipe municipale pour peindre les marches de l'espace Jean Vilar aux couleurs du drapeau des fiertés. On vous attend nombreux-ses!

## HOMMAGE AU MAÎTRE D'ARCUEIL



Tour à tour compositeur, écrivain, poète, dessinateur, calligraphe, Erik Satie n'est aujourd'hui plus à présenter. Comme chaque année, la Ville lui rend hommage avec son traditionnel Bœuf satien. Rendez-vous **dimanche 17 mai** à 16h à l'espace Jean Vilar pour une

scène ouverte en hommage au maître d'Arcueil. Artistes amateur·trices et professionnel·les s'y succéderont pour des performances mêlant danse, lecture, chant et musique. Une séance de dédicaces d'ouvrages consacrés à Erik Satie est également prévue en partenariat avec la Librairie Chroniques de Cachan.

Entrée libre et gratuite. ●

## DÉLIVRÉES !



Samedi 30 et dimanche 31 mai, le salon des livres féministes *Délivrées!* revient à Anis Gras – le lieu de l'Autre pour une deuxième édition. Organisé par Femmes solidaires avec Clara-magazine, en partenariat avec la Librairie Chroniques de Cachan, l'événement proposera rencontres,

débats, projections, séquences de poésie, dédicaces, atelier d'écriture et expositions. Un espace jeunesse permettra aux enfants, dès 3 ans, et adolescent·es de profiter de lectures, contes et jeux. L'association Créer au féminin fera également découvrir des habitantes de nos villes qui s'engagent dans la création artistique. À cela s'ajoutera une parenthèse musicale avec la chorale Les Pétroleuses.

Entrée libre. Espace de restauration sur place. ●

Événement organisé par Femmes solidaires d'Arcueil/Cachan/Gentilly et de Malakoff/Chatillon.

## MARION MEZADORIAN À ARCUEIL



**Mardi 19 mai** à 20h, l'espace Jean Vilar accueille Marion Mezadorian pour son spectacle *Craquage*. Dans la lignée de *Pépites*, l'humoriste – prix Auguste de l'humour 2026 – régale en campant à merveille toute une panoplie de personnages drôles et touchants de vérité. *Craquage* c'est votre mère, votre meilleur ami, votre voisine, votre collègue, Vous. Ce jour-là, on le sent, c'est la goutte de trop, on craque : on déballe tout et ça fait un bien fou !

À partir de 12 ans.



Réservations sur [billetterie-jeanvilar.arcueil.fr](http://billetterie-jeanvilar.arcueil.fr) ●

## FOULÉES ARCUEILLAISES: NOUVELLE ÉDITION



Plus que quelques semaines avant les Foulées arcueillaises. L'édition 2026 se tiendra le **dimanche 31 mai** à partir de 9h, au centre sportif Louis Frébault. Courses pour enfants et familles, relais duo 10 km et courses de 5 et 10 km, l'événement, organisé par la Ville en partenariat avec la section running et athlétisme du Cosma, est accessible à toutes

et tous. Athlète confirmé·e ou joggeur du dimanche, venez partager ce moment festif et convivial au cœur de la ville !

Toutes les courses sont sur inscription. Nombre de places limité. Ravitaillement sur place.



Plus d'informations au 06 61 94 75 12 ou sur [arcueil.fr](http://arcueil.fr) ●

# Du marathon de Paris aux **Foulées arcueillaises**

**Ce 31 mai, Viet Ha Nguyen courra pour la première fois les Foulées arcueillaises. Une course qu'il enchaîne juste après le Marathon de Paris en avril dernier.**

**A** lors que beaucoup visent les chronos et les performances, Viet Ha Nguyen, lui, privilégie les moments partagés et la dimension humaine. L'Arcueillais est adepte de courses depuis quatre ans. Marathon de Paris, semi-marathon, corrida de Noël à Issy-les-Moulineaux... Il ne compte plus ses kilomètres. « *J'ai toujours aimé la course, mais je suis devenu plus régulier depuis 2022. Ma première participation a été un 10 km, c'était super ! Ce que j'aime, c'est que ça me permet de décompresser, de retrouver des amis et de passer du temps avec eux* », confie-t-il.

Viet Ha Nguyen n'est affilié à aucune structure. Il a néanmoins ses habitudes. Chaque dimanche matin, il retrouve son groupe de coureurs au parc de Sceaux. Qu'il pleuve ou qu'il neige, le rendez-vous est maintenu. « *C'est comme un club pour nous* », explique t-il.

## LES FOULÉES EN FAMILLE

La dernière performance de l'Arcueillais remonte à avril dernier, pour sa deuxième participation au Marathon de Paris. Chrono : 6 h 10 min 10 s. Un temps conséquent qui, pourtant, ne le déçoit pas. Pour le coureur, l'essentiel n'est pas tant la performance que les moments vécus. « *Le marathon demande une base solide : s'entraîner trois à quatre fois par semaine. Cette année, je n'ai pas eu le temps de le faire. J'ai quand même tenu à être présent, parce que j'avais promis à un ami de le faire avec lui.* »

Un état d'esprit qui l'accompagne dans chacune de ses participations. Si Viet Ha Nguyen a déjà foulé de nombreuses pistes, une course reste encore dans ses objectifs : le trail. « *Parce qu'on peut le faire en famille. Mes enfants ont déjà couru, j'aimerais qu'ils puissent vivre cette autre expérience* », confie t-il.



En attendant, c'est aux Foulées arcueillaises qu'il participera ce 31 mai, entouré de ses proches. « *Ce sera une première pour ma famille et moi. Avec un ami, on s'est inscrits sur le 10 km, et eux prendront part à la course familiale. On ne vise rien de spécial. L'idée, c'est de s'amuser, de partager de bons moments, tout en découvrant la ville autrement.* » ●

# Des capteurs de bruit autour du **parc technique de la RATP**

**Face aux nuisances subies par les riverain·es du site, la Ville fait mesurer le bruit par l'organisme indépendant Bruitparif.**

**D**epuis plusieurs années, Arcueil se mobilise aux côtés des riverain·es du Parc des services techniques (PST) de la RATP, confronté·es à des nuisances sonores récurrentes, notamment la nuit. Implanté au cœur d'un tissu urbain dense, ce site logistique, essentiel à la maintenance et à la modernisation du RER B, suscite des préoccupations légitimes en matière de qualité de vie. Face à une situation durable, la collectivité a engagé des démarches auprès de l'ensemble des acteurs concernés. Elle a notamment saisi les services de l'État afin de clarifier le cadre réglementaire et les modalités d'évaluation des nuisances. Parallèlement, la RATP a été interpellée sur les conditions d'exploitation du site et leurs impacts pour les riverains. Dans ce contexte, le choix a été fait de s'appuyer sur l'expertise indépendante de Bruitparif, association à laquelle la Ville est adhérente, référence en Île-de-France pour l'observation de l'environnement sonore et qui dispose de plus de 210 capteurs répartis en Île-de-France.

Deux capteurs acoustiques ont été installés mi-avril 2026, de part et d'autre du site, rue Paul-Bert et rue du 8 mai 1945. Matthieu Sineau, responsable du pôle études de Bruitparif, précise :

*« Il s'agit d'une mission d'intérêt général. Notre rôle est d'établir un état des lieux objectif grâce à des mesures continues, réalisées 24h/24. Les capteurs permettent d'analyser les niveaux sonores et d'identifier l'origine des bruits. Les données sont transmises en temps réel et accessibles en open data\* . »*

Ce dispositif garantit une analyse indépendante, transparente et partagée. Il fournit des éléments mesurables, indispensables pour qualifier les nuisances, suivre leur évolution et nourrir le dialogue avec les parties prenantes, dans un contexte où l'activité du site est amenée à se poursuivre.

La Ville reste mobilisée sur ce dossier et à l'écoute des riverain·es. La maire et Cyril Pasteau rencontreront la RATP à la fin du mois pour discuter de ce sujet, ainsi que d'autres points. ●

*\*Données accessibles sur [rumeur.bruitparif.fr](http://rumeur.bruitparif.fr)*



## **Cyril Pasteau, conseiller municipal délégué aux mobilités durables et à l'espace public apaisé**

*« Le bruit est une pollution qui affecte la santé et la biodiversité. Sa réduction est un engagement du mandat. La rue, c'est le salon de celles et ceux qui n'en ont pas : c'est un espace de vie vers lequel l'on*

*doit pouvoir ouvrir ses fenêtres sans subir de nuisances. La Ville a souhaité s'appuyer sur l'association Bruitparif pour mesurer les niveaux sonores générés par le PST de la RATP, y compris la nuit, et juge important que les données*

*soient accessibles en open data. Ces données permettront d'objectiver la situation et d'éclairer les échanges avec les acteurs concernés. Nous continuerons à porter la voix des Arcueillais·es. » ●*

## Rentrée scolaire 2026 : des fermetures de classes en suspens mais une avancée majeure

**Alors que l'incertitude demeure concernant la fermeture de classe à l'école élémentaire Jules Ferry et que la mobilisation s'engage pour obtenir une ouverture de classe à Aimé Césaire, l'école élémentaire Jean Macé intègre un nouveau dispositif d'éducation prioritaire.**

**A** Arcueil, comme dans beaucoup d'autres communes, chaque rentrée scolaire apporte son lot d'incertitudes quant au nombre de classes maintenues dans les écoles. L'année dernière, la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative et de la Ville avait permis d'empêcher la fermeture d'une classe à l'école Jean Macé. Une décision remise à l'ordre du jour pour la rentrée 2026.

En effet, pour l'année prochaine, l'Académie envisageait le non renouvellement d'un enseignant supplémentaire au sein de l'école, conduisant de fait à la fermeture d'une classe. À cela s'ajoute une fermeture ferme dans les écoles élémentaires Jules Ferry et Olympe de Gouges.

Face à cette situation, parents d'élèves, enseignant·es et élu·es se sont mobilisé·es pour protester contre ces fermetures, dénoncer les suppressions de postes et demander plus de moyens pour l'école. La Ville a également participé à deux audiences à l'Inspection académique de Créteil et la maire a sollicité le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) afin d'obtenir la révision des décisions initiales.

### 23,5 ÉLÈVES PAR CLASSE

Ces actions conjointes ont porté leurs fruits : l'école Jean Macé a été reconnue éligible à un nouveau dispositif d'éducation prioritaire. Concrètement, cela permet aux écoles confrontées à des situations sociales particulières, et ne faisant pas partie du Réseau éducatif prioritaire (REP)\*, d'obtenir des moyens supplémentaires et de limiter les effectifs par classe à une moyenne de 23,5 élèves. La direction bénéficie également d'une décharge complète d'enseignement, pour avoir plus de temps pour accompagner l'équipe pédagogique et les élèves. Une demande va être déposée auprès de l'Académie pour inclure l'école maternelle Pauline Kergomard dans ce nouveau dispositif. L'établissement devient ainsi le premier à Arcueil à s'inscrire dans ce dispositif. Si cela constitue une avancée majeure, le chemin est encore long. À Jules Ferry, la fermeture ferme s'est transformée en conditionnelle : l'Académie décidera en juin si les effectifs de la rentrée seront suffisants pour maintenir une classe ouverte. La maire et François Loscheider ont aussi fait le point avec M. Durand, inspecteur de l'Éducation nationale, ainsi que les directions d'école afin de construire des partenariats vertueux pour l'avenir. ●



### François Loscheider, adjoint chargé de l'éducation et de l'enfance

*« Il est essentiel de garantir un cadre d'enseignement de qualité, pour les élèves comme pour les enseignant·es. Cela suppose notamment des conditions de travail adaptées. Or, dès l'entrée au collège, beaucoup d'enfants font face à des inégalités liées à des parcours d'apprentissage différents, qui peuvent fragiliser leur scolarité, voire conduire au décrochage.*

*L'école Jean Macé par exemple présente des fragilités marquées. Son indice de précarité sociale la place dans une situation plus difficile que certaines écoles pourtant classées en réseau d'éducation prioritaire dans d'autres communes. Près de 30 % de ses élèves sont issu·es d'hôtels sociaux. Son intégration dans un dispositif aux critères plus favorables constitue donc une avancée importante. C'est une première à Arcueil.*

*Pour autant, cette avancée ne doit pas masquer la réalité : ce n'est pas une victoire totale. D'autres établissements restent en difficulté. La Ville poursuit ainsi sa mobilisation aux côtés des parents et de la communauté éducative. » ●*

\*L'éducation prioritaire est une politique éducative territoriale qui vise à réduire les inégalités scolaires liées à l'origine sociale. Elle s'organise en réseaux qui fédèrent des écoles et des collèges afin de favoriser la continuité entre le premier et le second degré et penser le parcours de l'élève dans son ensemble.

# Arcueil, **ville solidaire**

**Énergie, alimentation, sport, culture... de nombreuses aides sociales sont proposées par la Ville et ses partenaires afin d'accompagner les personnes et familles en difficulté. Tour d'horizon.**

## Énergie

### BON ÉNERGIE AUX FAMILLES

Bon destiné aux familles non imposables ayant des enfants mineurs à charge et titulaires d'un abonnement EDF ou Engie. L'aide annuelle est directement versée au fournisseur.

### BON ÉNERGIE AUX RETRAITÉ·ES

Aide annuelle destinée aux personnes retraitées non imposables et titulaires d'un abonnement EDF ou Engie. L'aide est directement versée au fournisseur.

### FONDS DE SOLIDARITÉ HABITAT-ÉNERGIE

Cette aide contribue à la lutte contre la précarité énergétique. Les dossiers sont instruits par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Attribuée par le Département via le Fonds de solidarité habitat (FSH), ce dispositif permet la prise en charge d'une partie des factures de gaz et d'électricité (EDF, Engie et Total Energies). Il est limité à deux aides par fournisseur (électricité et gaz) et par an dans la limite d'un plafond annuel de 300 € par foyer, en fonction du montant des ressources.

### BON ARGEO (GÉOTHERMIE)

Aide annuelle de 50 % du montant des charges annuelles pour le paiement des factures de chauffage ou d'eau chaude des familles raccordées au réseau de géothermie ARGEO, dans la limite de 150 € et à partir des critères du barème du Fonds Solidarité Habitat-Énergie.



## Aides complémentaires

### BON D'ACHAT DE FIN D'ANNÉE

Aide annuelle destinée à chaque enfant de moins de 16 ans. Elle s'adresse aux familles arcueillaises dont le Taux de participation (TP) est inférieur ou égal à 20 %. Les bons sont valables auprès des commerçants locaux qui s'inscrivent dans la démarche.

### FONDS UNIQUE DE SOLIDARITÉ (FUS)

Aide financière exceptionnelle allouée par le Conseil départemental (alimentaire / cantine / frais de scolarité / suspension énergie). Elle est destinée à toute personne en situation d'urgence ou de précarité à laquelle aucun autre dispositif ne peut répondre et ayant des ressources en dessous du seuil de pauvreté.

**Informations : Espace départemental des solidarités (EDS) 01 56 71 44 37**

### AIDES AUX TRANSPORTS

- Pour les 15-25 ans, détenteurs d'un pass Navigo imagine R : 100 € (informations et démarches sur l'application Labaz du Conseil régional)
- Pour les seniors : Pass Liberté + en remplacement du forfait améthyste : jusqu'à 200 €/an, en fonction des ressources (informations sur valdemarne.fr) ;
- Pour tous les collégien·nes et les lycéen·nes titulaires d'une bourse (informations sur valdemarne.fr). ●

## Commission sociale

Parallèlement à ces dispositifs, des aides spécifiques peuvent être attribuées par la commission sociale du CCAS. Les dossiers sont présentés soit par les partenaires sociaux – Espace départemental des solidarités, Maison des solidarités, Caisse régionale d'assurance maladie, Tout Azimut, Association Vivre. etc. - soit par le CCAS. La commission se réunit toutes les deux semaines afin d'étudier les dossiers au cas par cas et apporter un soutien adapté aux différentes situations et ressources des demandeurs.

Ces secours exceptionnels sont destinés au financement de tout type de besoin : alimentaire, frais médicaux, besoins de première nécessité, impayés de factures d'énergie pour les usagers non éligibles aux dispositifs existants. Il est à noter que des dossiers peuvent également être constitués en cas de rappel importants pour charges (eau, énergie) émis par des bailleurs privés ou sociaux, notamment Valdevy, pour les foyers en difficulté de paiement.

## Sport, culture, loisirs

### BOURSE SPORT-CULTURE-LOISIRS

Aide qui permet de soutenir les familles dans le financement des activités et ainsi faciliter l'accès au sport, à la culture et aux activités de loisirs. Cette aide annuelle est attribuée par le CCAS aux familles arcueillaises dont le Taux de participation (TP) est inférieur ou égal à 45 % et dont les enfants sont âgés de moins de 19 ans. Elle est appliquée après déduction de toutes les autres aides possibles.

### BOURSE VOYAGE SCOLAIRE

Aide annuelle destinée aux enfants arcueillais des écoles maternelles, élémentaires ou du collège, pour les frais liés à des voyages scolaires lorsque le TP n'est pas appliqué. Le CCAS peut accorder une aide aux familles ayant un taux de participation inférieur ou égal à 45 %.

### BOURSE VOYAGE ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉ·ES

Aide qui permet de soutenir financièrement les projets de voyage. Elle est allouée aux personnes bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), d'une pension d'invalidité à 80 % et/ou de l'Allocation Enfant Handicapé (AEH). Le montant de la bourse est déterminé en fonction du prix du séjour, du montant du restant à charge, des déductions des éventuelles aides perçues ainsi que du TP de la famille.

## Permanences à l'hôtel de Ville

- Espace départemental des solidarités (EDS) : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis matins, sur rendez-vous
- Chambre régionale de surendettement social (CRESUS) : les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis matins
- Association Tout Azimut – suivi des bénéficiaires du RSA : tous les 15 jours le mercredi matin, sur rendez-vous
- Caisse régionale d'assurance maladie (CRAMIF) : tous les jeudis après-midi, sur rendez-vous. Contact : 3646 – service social
- Conseil départemental - Aide aux démarches en ligne : Forfait Imagine R, place en crèche, objectif emploi, réservation de séjour villages vacances : les mardis après-midi
- Permanences Info-énergie : les 4<sup>e</sup> jeudis du mois, sur rendez-vous. Contact : 01 71 33 13 60
- Mobil'Douche - Services d'hygiène et d'accompagnement social aux sans-abri : les jeudis matins – Place du Dr Conso

Autres permanences en page 27.

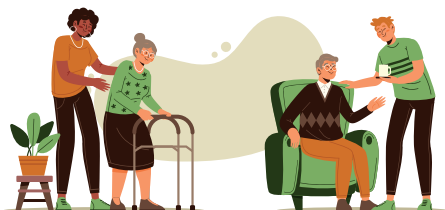


Votre élue aux solidarités, à l'action sociale et à l'accès aux droits  
**Constance Blanchard**

Plus d'informations auprès du CCAS  
au 01 46 15 08 64 ou sur [arcueil.fr](http://arcueil.fr)

# Plan canicule : signalez-vous auprès de nos services !

Le Plan canicule sera déclenché ce 1<sup>er</sup> juin et se poursuivra jusqu'au 15 septembre. Comme chaque année, un accompagnement est proposé par la Ville aux personnes fragiles. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire sur le registre nominatif du Centre communal d'action sociale (CCAS).



**POUR QUI ?** Les personnes vulnérables et isolées, plus particulièrement celles de plus de 65 ans et les adultes en situation de handicap.

**POURQUOI ?** Bénéficier de contacts réguliers en période de forte chaleur, d'écoute et de conseils personnalisés, et d'un accès à une salle rafraîchie en cas de déclenchement de l'alerte canicule.

**COMMENT S'INSCRIRE ?** Par téléphone au 01 46 15 08 70, sur le site de la Ville (Démarches et services > Solidarité et santé > Seniors > Registre communal des personnes vulnérables), ou en remplissant le coupon ci-dessous. Ce dernier peut être envoyé par courrier au service action sociale et retraité·es de la mairie (42 rue Cauchy), ou déposé directement auprès du même service. ●



Votre élu aux retraité·es et aux liens intergénérationnels  
**Olivier de Saint Pol**

Pour rappel, afin de se protéger lors des épisodes de fortes chaleurs, il est recommandé de :



**Boire de l'eau régulièrement,** même sans soif



**Maintenir son logement au frais** (fermer les volets le jour, aérer la nuit)



**Éviter de sortir** aux heures les plus chaudes (12h-16h)



**Manger en quantité suffisante** même sans appétit



**Mouiller sa peau et se ventiler**



**Limiter les efforts physiques**



**Donner et prendre des nouvelles** de ses proches et voisin·es

**Numéro vert national canicule :**  
0 800 06 66 66 (appel gratuit de 9h à 19h)



## INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Étage : \_\_\_\_\_ Appartement : \_\_\_\_\_ Code : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Absence durant l'été : OUI ou NON

*En cas d'absence non signalée et sans réponse de votre part ou de vos proches, il peut être fait appel à un service d'urgence.*

**Vous serez recontacté·e pour des informations complémentaires dès réception de votre coupon.**

# Concours photo

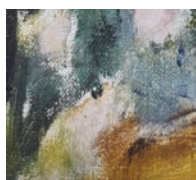


## Que représente cette photo ?

## Où a-t-elle été prise ?

Retournez votre réponse à [communication@mairie-arcueil.fr](mailto:communication@mairie-arcueil.fr) ou par courrier à la mairie (objet: concours photo), en indiquant votre adresse postale AVANT LE 22 MAI.

Dix bonnes réponses tirées au sort seront retenues. Les gagnant-es, dont les prénoms et noms seront indiqués dans le prochain numéro d'ANC/Arcueil notre cité, recevront chacun-e deux places de cinéma valables à l'espace Jean Vilar.



**Solution du concours du N° 363.** Il s'agissait d'un détail de la reproduction d'une œuvre de Pierre Bonnard. Celle-ci est visible sur un bâtiment, situé à l'intersection des rues Émile Raspail et Cauchy, dans le bas d'Arcueil.

## Vos élu·es

### MAIRE

**Sophie Pascal-Lericq**  
Conseillère métropolitaine  
et conseillère territoriale  
du GOSB  
01 71 56 04 00

### ADJOINT-ES À LA MAIRE

**Ludovic Sot**  
Tranquillité publique,  
prévention, médiation,  
propreté, cadre de vie  
du quotidien, interventions  
de proximité  
01 71 56 04 00

**Gaëlle Leloup**  
Vie associative, démocratie  
locale, participation  
citoyenne, économie  
sociale et solidaire  
01 71 56 04 03

**Thomas Giry**  
Bifurcation écologique,  
biodiversité, eau, déchets,  
voiries, bâtiments  
Conseiller territorial  
du GOSB  
01 71 56 04 04

**Constance Blanchard**  
Solidarités, action sociale,  
accès aux droits, SCHS  
Conseillère territoriale  
du GOSB  
01 71 56 04 03

**Karim Baouz**  
Jeunesse, orientation,  
autonomie, vie étudiante  
01 71 56 04 03

**Sandrine Padois**  
Culture, pratiques  
artistiques, ville festive  
01 71 56 04 04

**Ulysse Lesafre**  
Sport, sport santé  
01 71 56 04 03

**Timila Leghima  
Boukhtouche**  
Santé, égalité et inclusion,  
droits des femmes et la  
lutte contre les violences  
et les discriminations  
01 71 56 04 03

**François Loscheider**  
Éducation, enfance  
01 71 56 04 03

**Anaïta David**  
Droits des enfants, conseil  
municipal des enfants et  
des jeunes, Programme de  
réussite éducative  
01 71 56 04 03

**Baptiste Rio**  
Urbanisme, aménagement,  
projets urbains  
01 71 56 04 04

**Bénédicte Carcone**  
Logement, habitat, relations  
aux bailleurs  
01 71 56 04 04

**Brice Labeling**  
Commerce de proximité,  
marchés alimentaires,  
emploi local, attractivité  
du territoire  
01 71 56 04 04

### CONSEILLER-ÈRES DÉLÉGUÉ-ES

**Guina Da Silva**  
Petite enfance  
01 71 56 04 03

**Denis Boitier**  
Finances, prospective  
financière, Commande  
publique  
01 71 56 04 04

**Nadia Benaouda**  
Ville de paix, coopération  
internationales et rurales  
01 71 56 04 04

**Cyril Pasteau**  
Mobilités durables,  
espace public apaisé  
01 71 56 04 04

**Maud Boyer**  
Communication  
01 71 56 04 03

**Olivier de Saint Pol**  
Retraité-es et liens  
intergénérationnels  
01 71 56 04 03

**Marie-Eve Chardon**  
Alimentation durable,  
restauration scolaire  
(ordonnance verte/  
précarité alimentaire)  
01 71 56 04 03

**Thibault Taillandier**  
Patrimoine culturel et travail  
de mémoire, handicap  
01 71 56 04 04

**Latifa Malki**  
Politique de la ville  
01 71 56 04 03

**Dominique Lagune**  
Nature en ville, parcs et  
jardins, cimetière  
01 71 56 04 04

**Alain Breuiller**  
Personnel communal, qualité  
du service public et relation  
usager-ères, évaluation des  
politiques publiques  
01 71 56 04 03

**DÉPUTÉE**  
**Sophie Taillé-Polian**

**Contact :**  
[sophie.taille-polian@  
assemblee-nationale.fr](mailto:sophie.taille-polian@assemblee-nationale.fr)  
01 82 39 09 01

Toute saisine de l'administration par voie électronique doit être effectuée uniquement à : [mairie@mairie-arcueil.fr](mailto:mairie@mairie-arcueil.fr)  
Pour toute demande ou question concernant vos données personnelles, merci d'écrire à : [RGPD@mairie-arcueil.fr](mailto:RGPD@mairie-arcueil.fr)

# EXPRESSION DES GROUPES

La responsabilité des textes des groupes politiques municipaux incombe à leurs auteur·e·s.

## L'école, toujours une priorité !

Le refus d'une fiscalité plus juste et efficace par les libéraux austéritaires au pouvoir affecte le premier des services publics. Le ministre de l'Éducation nationale (EN) invoque une baisse démographique ; nous avons appris sa décision de fermer deux classes dans nos écoles élémentaires.

Cela concernait l'école Jean Macé, dont certains élèves connaissent une situation sociale difficile. À la suite de la mobilisation des parents, des enseignants et de la municipalité, l'EN annule cette fermeture, ce que nous saluons.

En revanche, le ministère conditionne le maintien ou non d'une classe à l'école Jules Ferry à la présence d'un certain nombre d'élèves le jour de la rentrée.

À l'école Aimé Césaire, les effectifs semblent plus importants que prévus. Nous soutenons la communauté éducative et surveillons la situation.

Notre pays a choisi d'inclure les élèves à besoins particuliers. Le réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (Rased) compte bien les enseignant.es spécialisé.es requis.es. Cependant, en théorie, des accompagnant.es d'enfants en situation de handicap (AESH) viennent aider ces derniers au quotidien. Dans la pratique ces postes manquent souvent à l'appel, comme c'est le cas pour les élèves du dispositif ULIS de l'école Barbusse. L'EN doit assumer ses responsabilités.

Notre projet est celui d'une ville à hauteur d'enfance, où les enfants puissent, en toute

sécurité et dignité, marcher, jouer, manger, grandir et, oui, apprendre. Nous restons mobilisé.es au côté des enseignant.es et des familles !

**Maud Boyer, Alain Breuiller, Marie-Eve Chardon, Anaïta David, Ulysse Lesafre, Sandrine Padois, Sophie Pascal-Lericq, Cyril Pasteau, Baptiste Rio et Ludovic Sot**

Écologistes et citoyens



Arcueil a choisi d'écrire son histoire en se liant aux peuples qui luttent contre l'apartheid et la colonisation depuis des décennies. Des partenariats d'échange culturel et sportif ont permis à des Arcueillais·es de tous âges de rencontrer leurs homologues sud-africain·es et palestinien·nes. Des liens se sont créés.

Aujourd'hui, les guerres impérialistes et coloniales s'intensifient entraînant des conséquences humanitaires, environnementales et économiques désastreuses, impactant les ménages les plus fragiles.

Rester indifférents à cette situation serait irresponsable.

Alors comment continuer à faire d'Arcueil une ville de paix quand en France les discours haineux fracturent chaque jour notre société ? Comment faire d'Arcueil une ville de paix, quand la guerre risque d'emporter le monde

vers un chaos généralisé ?

En résistant !

En résistant à la montée de la haine par le dialogue interculturel et intergénérationnel.

En renforçant chaque maillon de notre société. En créant des ponts.

En nous rappelant à la mémoire de ceux qui hier luttèrent contre le nazisme et des victimes innocentes de cette idéologie mortifère.

En n'oubliant pas ceux qui luttent aujourd'hui contre le nettoyage ethnique, la colonisation et le génocide.

Aimé Césaire disait dans son discours sur le colonialisme « Une civilisation qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une civilisation atteinte. Une civilisation qui ruse avec ses principes est une civilisation moribonde ».

Nous ne détournerons pas le regard et assumerons notre engagement auprès des peuples qui luttent pour leur liberté, l'égalité et la fraternité. Nous sommes les amis de tous ceux qui œuvrent pour la paix.

Pour cette première tribune des Ateliers citoyens d'Arcueil sur cette nouvelle mandature, pour nous présenter à vous, nous souhaitons rappeler avec force cet engagement et ce message de paix, pour le monde, pour notre ville.

**Yaotsé Bakou, Nadia Benaouda, Fatima Zahra Issaiene, Gaëlle Leloup, François Loscheider, Latifa Malki**



## Des élu·es insoumis·es? Pour quoi faire?

LFI fait son entrée dans le conseil municipal d'Arcueil et le conseil territorial du Grand-Orly-Seine-Bièvre, pour agir et améliorer la vie des Arcueillais·es. Comment et dans quel sens?

- Avec le collectif *Vivre Arcueil!*, nous voulons rendre effectifs l'information et l'accès aux droits de chacune et chacun.
- Face à l'urgence climatique et aux menaces sur les êtres vivants, nous construirons avec les habitant·es les conditions d'une véritable bifurcation écologique, à la hauteur des enjeux, planifiée, dans le souci de la justice sociale et environnementale.
- Nous défendons la mise hors du marché des biens communs ainsi que la gestion publique des services publics, qui sont le seul bien de celles et ceux qui n'ont rien.

Cela suppose le respect et la valorisation des personnels qui les font vivre.

- Face au retour de la force brute et des guerres, nous continuons de défendre la paix, la diplomatie et le droit international. Les agressions militaires ont de lourdes conséquences économiques, aggravées par la spéculation, avec le prix de l'énergie et l'inflation.
- Cette marche à la guerre, et le tournant autoritaire qui l'accompagne, sont redoublés par un déferlement de haine et de crimes racistes. Nous refusons la division du peuple fondée sur les préjugés. Nous luttons contre toute forme de racisme: antisémitisme, islamophobie, négrophobie... et également contre le sexisme, les LGBT + phobies, le validisme, les discriminations sociales.

- Nous serons à la pointe de la lutte contre l'austérité, qu'elle frappe directement à travers les budgets de l'État et de la Sécurité sociale, ou indirectement à travers la baisse des moyens accordés aux collectivités locales.

**Thomas Giry, Timila Leghima Boukhtouche, Dominique Lagune**

✉ [lfi.arcueil@gmail.com](mailto:lfi.arcueil@gmail.com)



## Protéger et rassembler les arcueillais et arcueillaises, faire vivre et rayonner notre ville

Les trois délégations qui nous sont confiées portent sur les solidarités, le commerce, l'emploi local, le patrimoine, la mémoire et le handicap. Elles touchent à ce qui permet à une ville d'exister comme communauté, de manière concrète et quotidienne, à travers les liens de solidarité, le dynamisme économique, et nos héritages partagés. À l'essentiel donc. Elles ont l'ambition de protéger, soutenir, accompagner, rassembler.

Dans un pays traversé par la montée des inégalités, l'affaiblissement des services publics, la banalisation des discours de rejet de l'autre, notre ville doit être un bouclier, un point d'appui, de résistance républicaine, de justice concrète et de solidarité réelle. Ces

délégations sont au cœur de cette mission, aussi belle qu'urgente, qui incombe à la municipalité.

Au sein de la majorité, nous travaillerons à renforcer les solidarités du quotidien, avec une action sociale lisible, accessible et réactive. Nous agirons au plus près des besoins, portés par l'ambition de réduire les inégalités, lutter contre la pauvreté, accompagner celles et ceux touchés par un accident de la vie, permettre à tous de vivre avec dignité.

Nous soutiendrons aussi ce qui fait battre le cœur d'Arcueil: ses commerces, ses savoir-faire, ses lieux de mémoire, son patrimoine. Nous serons aux côtés des acteurs·rices de proximité qui font vivre les quartiers, créent

du lien, participent à l'attractivité de la ville et à construire son identité.

Conscients de l'importance des responsabilités qui nous sont confiées et fidèles aux valeurs de gauche, de justice sociale et de progrès, nous agirons dans le dialogue et l'action.

**Constance Blanchard, Brice Tabelaing, Thibault Taillandier**

✉ [ps.arcueil94@gmail.com](mailto:ps.arcueil94@gmail.com)

📷 [psarcueil94](https://www.instagram.com/psarcueil94)



## Rassembler pour Arcueil

Grâce à vous, notre groupe Réunis pour Arcueil compte aujourd'hui 5 élus: Guina, Bénédicte, Denis, Olivier et moi-même, Karim. Cinq élus engagés, rassemblés autour de valeurs claires: le sérieux, le respect et le sens du collectif.

Le paysage municipal a évolué. La majorité issue des urnes est largement renouvelée, plus jeune aussi. L'arrivée d'une élue de 22 ans en est un symbole fort. Cela traduit une dynamique nouvelle, que nous devons accompagner avec responsabilité.

Nous abordons ce mandat avec un esprit constructif. Notre place est au travail, pleinement engagés au sein de la majorité municipale, avec une volonté forte: être utiles, faire avancer les choses et répondre concrètement aux attentes des Arcueillais.

Arcueil a des atouts immenses: sa jeunesse, sa proximité avec Paris, son histoire populaire, son tissu associatif, son énergie. Tout est là. À nous de réveiller ce potentiel.

Notre seule ligne, c'est Arcueil. Le quotidien des habitants doit rester au cœur de chaque décision: le logement, l'école, la tranquillité, le vivre-ensemble.

Nous serons une force de proposition, attentive et impliquée, avec le souci constant de l'intérêt général et du travail bien fait.

Parce qu'au bout du compte, ce qui doit gagner, ce n'est pas un camp c'est Arcueil.

**Karim Baouz, Guina Da Silva, Bénédicte Carcone, Denis Boitier, Olivier de Saint Pol**



# EXPRESSION DES GROUPES

La responsabilité des textes des groupes politiques municipaux incombe à leurs auteur·e·s.

## Projet urbain et commercial: Garantir une égalité réelle entre tous les Arcueillais·es

À Arcueil, beaucoup d'habitant·es partagent un même constat : selon le quartier où l'on vit, nous n'avons pas le sentiment de bénéficier de la même attention, des mêmes services ou des mêmes opportunités.

Notre ville a évolué ces dernières années. De nouveaux habitant·es sont arrivé·es, des projets urbains ont vu le jour, des dynamiques se sont créées. Mais dans le même temps, des écarts persistent, parfois se creusent, entre les quartiers : accès aux services publics, qualité des espaces de vie, animation locale, accompagnement de la jeunesse. Autant de sujets quotidiens qui ne se vivent pas de la même manière que l'on vive aux Portes d'Arcueil, au quartier Laplace ou au Plateau-Kergomard,

aux 5 cités ou au Quartier de la Gare. Alors que le Chaperon vert se renforce commercialement grâce au marché de la ville de Gentilly, le Bas d'Arcueil souffre d'un manque de dynamique.

Ce constat ne doit pas opposer les habitant·es entre eux, mais nous interroger collectivement sur notre capacité à faire ville ensemble quels que soient notre lieu de vie, notre parcours ou nos attentes.

Cela suppose une vision plus cohérente du développement de notre ville. Une vision qui ne se contente pas d'additionner des projets, mais qui relie les quartiers, renforce la continuité des cheminements, et place le quotidien des habitant·es au cœur des décisions.

C'est le sens de l'engagement de notre groupe. Nous continuerons à porter cette exigence d'équilibre, de cohésion et de justice territoriale, en étant force de proposition et en restant à l'écoute de toutes celles et tous ceux qui font vivre Arcueil au quotidien.

**Carine Delahaie, Hourya Ben Azouz Konaté,  
Lucas Trigon**



## Arcueil mérite d'y voir clair

Au lendemain des élections municipales, beaucoup d'Arcueillaises et d'Arcueillais ont exprimé leur surprise. Parfois une incompréhension, souvent des questions. Ces ressentis ne doivent pas être ignorés et appellent à la recherche sincère de la vérité.

C'est dans cet esprit qu'un recours a été engagé concernant les opérations des 15 et 22 mars 2026. Non pas pour contester par principe, mais pour permettre que toute la lumière soit faite sur les conditions dans lesquelles ce scrutin s'est déroulé.

Des interrogations existent. Elles portent sur l'utilisation et le contrôle des machines à voter, sur certaines anomalies relevées dans les émargements, sur des inscriptions électorales qui interrogent, ainsi que sur des pratiques de campagne observées dans les der-

niers jours et jusqu'au jour du vote. Pendant plusieurs mois, l'expression de l'opposition dans le journal municipal a été suspendue, en contradiction avec le droit qui en garantit l'exercice. Autant de questions légitimes auxquelles les Arcueillaises et les Arcueillais sont en droit d'obtenir des réponses.

Aujourd'hui, il s'agit de permettre à chacune et chacun de partager ce qu'il a vu, entendu ou ressenti. De faire vivre un échange respectueux, précis et utile. Toutes les informations, tous les témoignages, tous les éléments concrets peuvent contribuer à éclairer pleinement les faits.

**Si vous avez été témoin de situations particulières ou si vous disposez d'éléments utiles, vous pouvez naturellement nous écrire ou nous appeler pour les partager.**

La démocratie locale repose sur la confiance. Et la confiance suppose la transparence, l'équité et la possibilité, pour tous, de s'assurer que sa voix compte. Parce qu'en démocratie, pour qu'un résultat soit légitime, il faut qu'il soit incontestable.

**Benoit Joseph**

**Arcueil notre ville et Benoit Joseph,  
la Force citoyenne**

☎ 06 35 05 43 43

✉ [contact@arcueil-notre-ville.fr](mailto:contact@arcueil-notre-ville.fr)

📍 [arcueil-notre-ville.fr](http://arcueil-notre-ville.fr)

**Sécurité, Commerces, Cadre de vie :** nous attendons des **résultats concrets**. Le programme de la majorité annonçait un renforcement de la sécurité. Où en sommes-nous aujourd'hui? Les faits récents inquiètent : incendie de cinq véhicules dans le quartier Delaune, home-jacking violent le 14 avril à Arcueil, où six occupants ont été menacés

et ligotés. **Nous exprimons notre totalité solidarité aux victimes**. Ces événements marquent les esprits et renforcent le sentiment d'insécurité. Au-delà des annonces, les habitants attendent désormais des actes visibles, efficaces et rapides pour garantir leur tranquillité au quotidien.

**Clotilde Galhié-Eripret et Mehdi Mihoubi**



# Infos pratiques

## MAIRIE

42 rue Cauchy  
01 46 15 08 80

mairie@mairie-arcueil.fr

Horaires: Lundi, mardi, mercredi  
et vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h30.

Jeudi, fermeture au public le matin,  
ouverture de 13h30 à 19h

## PHARMACIES DE GARDE



### 8 mai - Grande pharmacie du Centre commercial de la Vache noire

Centre commercial de la Vache noire,  
1 place de la Vache noire  
Arcueil - 01 42 53 58

### 10 mai - Pharmacie du Chaperon vert

8 rue Lounès Matoub  
Arcueil - 01 47 61 16 98

### 14 mai - Pharmacie Tran Van Thoan

Centre commercial Forum 20,  
73 et 81 avenue Aristide Briand  
Arcueil - 01 45 46 04 50

### 17 mai - Pharmacie des Arcades

10 rue Guichard  
Cachan - 01 46 65 64 57

### 24 mai - Pharmacie Ben Cheikh

66 rue Marcel Grosmenil  
Villejuif - 01 46 77 33 08

### 25 mai - Grande pharmacie du Centre commercial de la Vache noire

Centre commercial de la Vache noire,  
1 place de la Vache noire  
Arcueil - 01 42 53 58

### 31 mai - Pharmacie Tran Van Thoan

Centre commercial Forum 20,  
73 et 81 avenue Aristide Briand  
Arcueil - 01 45 46 04 50

## CENTRE DE SANTÉ



### > Centre municipal et universitaire de santé

**Marcel Trigon** 13 avenue du  
Chaperon-Vert 01 46 15 08 09

### > Centre Maï Politzer

3 rue du 8 mai 1945  
Rendez-vous sur Maïia.com

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

01 46 15 08 80

## URGENCES



> Urgence médicale grave:

**SAMU: 15 - Pompiers: 18**

> Numéro vert pour les urgences:  
**0 825 00 15 25**

> SOS Médecins: 01 47 07 77 77

> Pharmacies ouvertes 24h/24h:  
**01 45 62 02 41**

## COMMISSARIAT DE POLICE



15 rue Marx Dormoy, 94230 Cachan  
Tél.: 01 45 15 69 00 / 01 45 46 73 00  
Email: commissariat-le-kremlin-  
bicetre@interieur.gouv.fr

## POLICE MUNICIPALE

06 23 00 39 37

## PERMANENCE NOTARIALE

Un lundi par mois de 9h à 12h  
à l'hôtel de ville. Sur rendez-vous.

La prochaine permanence est prévue le  
**1<sup>er</sup> juin**. Prise de rendez-vous auprès  
de l'étude au 01 49 85 84 30  
ou par mail: etude@r-sa.notaires.fr

## PERMANENCES D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

**CLAJJ**: Tous les premiers et troisièmes  
mardis du mois, de 16h à 18h, à l'hôtel  
de ville. La prochaine permanence est  
prévue le **19 mai** (pour les Arcueillais-  
es de 18 à 30 ans).

**ADIL**: Tous les quatrièmes lundis du  
mois, de 14h à 16h30, à l'hôtel de ville.  
La prochaine permanence est prévue le  
**25 mai**.

Prise de rendez-vous auprès du service  
habitat au 01 46 15 08 63

## PERMANENCES DE LA MUTUELLE COMMUNALE

Tous les lundis de 9h30 à 12h et de  
13h30 à 16h30 et jeudis de 13h30  
à 16h30 à l'hôtel de ville.

Sur rendez-vous au 08 09 54 60 00  
ou sur [www.just.fr](http://www.just.fr)

## CADRE DE VIE



> Collecte sélective des déchets (GOSB)  
01 78 18 22 23

> Enlèvement des encombrants  
svpcadredevie@mairie-arcueil.fr  
01 82 01 20 00

> Déchetterie mobile (GOSB)

Tous les samedis de 9h à 13h,  
sur le parking de l'ancienne mairie  
(10 avenue Paul Doumer).

## SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Permanences info-énergie



> Mairie: 42 rue Cauchy  
(Box n°2 de l'accueil)

Les 4<sup>e</sup> jeudis du mois

Sur inscription au 01 71 33 13 60.

> Maison de l'environnement

du Val de Bièvre, 66 rue de la Division  
du Général Leclerc

Mardi soir de 17h à 19h et mercredi  
de 14h à 16h30.

Sur rendez-vous au 01 71 33 13 60.

**LES BONS GESTES  
DU TRI ET DE LA PROPRETÉ  
GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE (GOSB)  
NUMÉRO VERT GRATUIT  
0178 18 22 23**

# État civil

## NAISSANCES

Amos TOUBILLON PARDIEU, Alma DE CARVALHO  
JOANNARD, Ayden GRIPON, Leonora CECAN

## MARIAGES

Kristine FABON & Sheanne PENA, Oussama ZOUAOUI  
& Souha ZIN ELABIDINE, Ramon ALCALA OCHOA  
& Valeria SOTO MONCADA, Xavier DURO & Lucie RENAUX

## DÉCÈS

Danisa OUALI, 56 ans; Sylvie BERRUELLE, 67 ans; Renée  
LENFANT, 79 ans; Dominique LANCIA, 92 ans; Denise  
LEGENDRE, 92 ans; Brigitte PIEL-DESRUISSEAUX veuve  
MORICE, 84 ans; Stéphane CHOUZENOUX, 55 ans; Gloria  
SOTO SERNA, 62 ans; Monique GIBARD, 88 ans; Nicolas  
BASKIOTIS, 46 ans



**MARDI 19 MAI À 20H**  
ESPACE JEAN VILAR - ARCUEIL

# MARION MEZADORIAN

**CRAQUAGE**

**LAURÉATE DE L'AUGUSTE**  
de l'Auteur·ice de textes de spectacle  
**HUMOUR 2026**

**ACHETER  
MA PLACE**



**Espace Jean Vilar**  
1 rue Paul Signac – Arcueil  
À 5 min à pied du RER B  
Arcueil-Cachan

 Espace municipal Jean Vilar  
 @espacejeanvilararcueil  
 [cultureaarcueil.fr/espace-jean-vilar](http://cultureaarcueil.fr/espace-jean-vilar)

Renseignements : 01 41 24 25 55  
[jeanvilar-accueil@mairie-arcueil.fr](mailto:jeanvilar-accueil@mairie-arcueil.fr)

Billetterie web :  
[billetterie-jeanvilar.arcueil.fr](http://billetterie-jeanvilar.arcueil.fr)

